

LE CODE D'ÉTHIQUE POUR L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE

Le code d'éthique pour l'utilisation du numérique au Collège Jean-Eudes est divisé en deux sections :
la première est dédiée aux principes d'éthique d'utilisation et la seconde est orientée vers la gestion des outils numériques en classe.

Par l'entremise de ce code, le Collège souhaite non seulement encadrer l'usage responsable des technologies, mais aussi développer les habiletés numériques des élèves, les préparant aux défis d'une citoyenneté numérique saine et écoresponsable.



PARTIE 1 :

Les principes d'éthique de l'utilisation du numérique au Collège Jean-Eudes



Usage prioritaire

Les technologies du numérique sont mises à la disposition des élèves pour la réalisation d'activités d'enseignement et d'apprentissage. Les seuls appareils personnels permis en classe sont la tablette ou le portable.



Éthique requise

L'élève qui utilise le numérique au Collège Jean-Eudes se conforme aux usages d'un.e citoyen.ne numérique responsable.



Responsabilités

L'élève est responsable de ses propres actions lorsqu'elle ou qu'il se sert des ressources numériques du Collège; elle ou il est aussi responsable de toutes les actions des personnes à qui elle ou il aurait permis d'utiliser son compte. L'élève qui commet un acte illégal ou qui a un manquement au respect du code d'éthique s'expose à des mesures disciplinaires conformément au Code de vie du Collège, à des poursuites judiciaires ou à des réclamations en dommages.

ESPRIT CRITIQUE

L'élève :

- agit dans le respect du projet éducatif et du Collège;
- agit dans le respect des personnes, de leur vie privée et de la protection de leurs renseignements personnels ou confidentiels, que ce soit dans la diffusion de messages ou d'images;
- respecte le droit d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle des tiers;
- favorise une communication respectueuse envers le personnel et les élèves, en adoptant des propos bienveillants et inclusifs, en évitant les propos blessants ou offensants;
- s'exprime en son nom et jamais au nom du Collège;

- accède, télécharge, stocke, imprime et partage uniquement des images et des contenus respectueux, excluant toute nature haineuse, diffamatoire, à caractère sexuel, pornographique, raciste ou sexiste, en conformité avec le Code de vie du Collège ainsi que les Chartes des droits et libertés;
- vérifie la fiabilité des informations avant de les partager pour prévenir la désinformation;
- utilise les ressources numériques de manière écoresponsable, en minimisant les téléchargements, les impressions et en économisant l'énergie.

SECURITÉ

L'élève :

- respecte les mesures de sécurité établies par les services informatiques du Collège, sans les modifier;
- utilise les logiciels ou applications autorisés par le Collège (n'a pas le droit au VPN);
- utilise son code d'utilisateur personnel uniquement et ne le partage pas;
- utilise des mots de passe sécurisés.

Un.e bon.ne citoyen.ne numérique privilégie un usage équilibré du numérique pour préserver son bien-être physique et mental.



Réseaux sociaux

Les élèves et les membres du personnel du Collège Jean-Eudes ne peuvent entretenir que des rapports professionnels et pédagogiques entre eux.

Les utilisateur.rice.s doivent savoir que le Collège peut avoir accès aux communications ou aux transactions faites au moyen des outils numériques et que, par conséquent, elles ou ils ne bénéficient pas de la protection à la vie privée lors de l'utilisation d'outils associés aux comptes scolaires.

En adoptant ces comportements, chaque membre de notre communauté participe activement à un environnement numérique respectueux, sécuritaire et conforme aux valeurs éducatives du Collège Jean-Eudes.

PARTIE 2 :

Gestion du numérique en classe



Pertes, dommages ou inconvénients

- Le Collège Jean-Eudes n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, pour les pertes, les dommages ou autre bris qui ne sont pas inclus dans la garantie.
- Le Collège Jean-Eudes n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, concernant les inconvénients causés dans les cas suivants :
 - aux utilisateur.rice.s à l'occasion ou en conséquence de l'utilisation du numérique, en cas de panne de services ou advenant le cas où il devrait, pour quelque cause que ce soit, diminuer ses services ou les interrompre, quelle que soit la durée de telles diminutions ou interruptions ou encore cesser définitivement d'offrir ses services;
 - à tout équipement électronique appartenant à l'élève et utilisé au Collège.



Responsabilités de l'élève en lien avec un outil numérique

- L'élève respecte les principes énumérés dans le Code d'éthique pour l'utilisation du numérique;
- L'élève manipule soigneusement son outil numérique et en prend soin;
- L'élève dispose d'un outil numérique fonctionnel en tout temps;
- L'élève conserve un espace suffisant pour l'installation de tous documents pédagogiques ou applications;
- L'élève effectue les mises à jour demandées par le service informatique (pour les tablettes);
- L'élève doit se conformer aux règles d'utilisation exigées par l'enseignant.e en classe (code d'utilisation de l'outil numérique affiché en classe).